COLLOMBEY-MURAZ

Un pas vers la sécurité des piétons

La commune fait figure de bon élève dans le projet cantonal de réaménagement des passages pour piétons. PAGE 9

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2013 LE NOUVELLISTE MONTHEY | MARTIGNY | SION | SIERRE



PRÉVENTION La faune a un urgent besoin de tranquillité en hiver. 142 zones ont été créées pour sensibiliser les utilisateurs de la nature. Sans contrainte.

Ne pas déranger, s'il vous plaît

PASCAL FAUCHÈRE

Pour les amoureux de la nature, la scène est connue. Raquettes aux pieds en lisière de forêt, vous surprenez un tétraslyre qui s'envole dans un grand fracas d'ailes. Ou dévalant une pente à skis, vous vous arrêtez devant le spectacle de chamois fuyant tant bien que mal dans la haute neige. Si pour vous, le plaisir de la découverte est intense, pour eux, ce genre de déconvenue à répétition s'avère fatal.

du Valais, associé à la Fédération valaisanne des sociétés de chasse et à l'Antenne valaisanne de la station ornithologique suisse, lance une campagne d'information pour limiter les dérangements de la faune en hiver.

Dérangements à la hausse

Intitulée «Respecter c'est protéger», la campagne invite les randonneurs, skieurs et autres pratiquants de la nature à adopter un comportement responsable et respectueux de la faune dans des périmètres définis.

Concrètement, les amateurs de sport sont priés de suivre les itinéraires balisés, les routes ou chemins existants, de tenir les chiens en laisse. Mais dans tous les cas d'éviter de sillonner les forêts. «Nous constatons qu'en Valais, la pratique des activités hivernales est en fort développement», indique le chef du Service cantonal de la chasse Peter Scheibler. «Les dérangements incessants conduisent à une augmentation de la mortalité des animaux, à des concentrations Raison pour laquelle le canton anormales du gibier, à la hausse des dommages en forêt ou à l'abandon d'un territoire pour les sensibles comme le tétras-lyre.» Ainsi, 142 zones de tranquillité recommandées ont été délimitées sur l'ensemble du territoire cantonal. Elles sont situées entre la limite supérieure des forêts et la zone des mayens.

Conseillé, pas obligatoire

Le dispositif, valable entre le 1er décembre et le 15 avril, n'est pas contraignant, il est préventif. Ces 142 zones de tranquillité recommandées ne doivent

«Notre volonté est de cibler les zones sensibles»

pas être confondues avec les neuf zones de tranquillité homologuées existant sur le canton qui ont un caractère administratif contraignant. La campagne se veut volontairement informative, douce et sans contrainte légale, expliquent les partenaires.

Panneaux d'information

Ces zones sont indiquées sur une carte interactive de l'Etat du Valais. Dans un premier temps, trois zones de tranquillité recommandées seront jalonnées de panneaux indiquant les règles à ob-A terme d'autr seront équipés en fonction des besoins. Les chasseurs sont aussi impliqués financièrement dans ce processus. La Fédération valaisanne des sociétés de chasse déboursera quelque 20 000 francs annuellement pour équiper les zones des panneaux didactiques afin de «permettre à chacun de trouver son bonheur», conclut sont président Patrick Lavanchy.

Carte interactive: www.sit-valais.ch/fr/chasse.html

LE STRESS DES TÉTRAS-LYRES

Le tétras-lyre est une espèce sous pression. Avec le retour progressif de la forêt qui péjore son habitat et le stress des dérangements hivernaux occasionnés par les amateurs de nature. Une étude réalisée en 2011 par l'Université de Berne montre que les trois quarts de l'habitat du tétras-lyre sont victimes de la pression des sports d'hiver. Le problème? «Le tourisme hivernal et le tétras-lyre convoitent souvent le même secteur: la limite supérieure la forêt», explique Emmanuel Revaz, de l'Antenne valaisanne de la station ornithologique suisse. «Ces oiseaux qui passent environ 20 heures par jour dans un igloo ne sont pas aptes à constituer des réserves de graisse. Un dérangement implique donc un envol coûteux en énergie. Et le temps d'alimentation doit être augmenté pour compenser ces efforts jusqu'au seuil au-delà duquel la compensation n'est plus possible.» Ce cercle vicieux, à force de dérangements répétés, conduit à l'affaiblissement puis à la mort. • PF

ENVIRONNEMENT

Philippe Nantermod préside Aqua Nostra



Le député Philippe Nantermod (à droite) reprend la présidence d'Aqua Nostra des mains de Narcisse Seppey. DR

JEAN-YVES GABBUD

Le député PLR Philippe Nantermod a été élu président d'Aqua Nostra Valais jeudi soir. Il remplace à ce poste Narcisse Seppey. Cette association a pour ligne la défense d'un juste équilibre entre les intérêts économiques et sociaux face à la défense de l'environnement. Elle se trouve souvent opposée aux visions des organisations écologistes comme le WWF ou Pro Natura. Deux personnalités ont également rejoint le comité. Il s'agit du président du tunnel du Grand-Saint-Bernard Luc Darbellay et du député Grégory Logean.

La droite au comité

«Désormais, tous les partis de droite sont représentés au comité d'Aqua Nostra Valais avec Philipp Matthias Bregy (PDC du Haut) et Alain de Preux (PDC), Grégory Logean (UDC) et moi (PLR)», commente le nouveau président, qui souhaite donner une orientation plus politique, plus proche de l'actualité à une association qui compte plus de 400 membres dans le canton. «Nous souhaitons nous engager sur des thèmes clés, comme l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.»

Philippe Nantermod, qui est aussi secrétaire général de l'Union des indépendants, l'association de défense des petites entreprises valaisannes, estime que ces différentes casquettes «vont assez bien ensemble». Il entend profiter de la force d'Aqua Nostra Suisse pour défendre les intérêts de l'économie au niveau fédéral.

Résolution sur la LAT

Aqua Nostra a profité de son assemblée générale pour adopter une résolution sur l'aménagement du territoire.

On rappellera que la procédure de consultation sur la révision de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire, qui intervient après l'acceptation de la nouvelle LAT par le peuple suisse le 3 mars dernier, se termine ce samedi 30 novembre.

Dans son texte, Aqua Nostra déclare: «L'aménagement du territoire doit respecter les particularités locales et cantonales; l'uniformisation de l'aménagement du territoire ne constitue en tout état de cause pas un objectif. Les besoins et la volonté des populations locales constituent un intérêt public prépondérant dans le processus décinnel en matière d'aména ment du territoire.» •

TRANSFERT DE PERSONNEL À L'ETAT

Trois employés passent de l'agriculture au Service d'application des peines et mesures

Lors de sa dernière séance, le Conseil d'Etat a décidé de transférer trois postes du Service de l'agriculture au Service de l'application des peines et mesures. L'exécutif cantonal précise que ce changement a été opéré avec l'accord préalable du personnel concerné et qu'il résulte d'une redéfinition des priorités. O JYG/C

TROIS OUESTIONS À...



CRETTENAND **BIOLOGISTE AU** SERVICE CANTONAL DE LA CHASSE

Pourquoi cette campagne aujourd'hui?

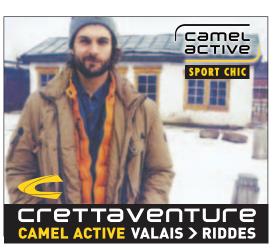
Nous voulons, d'une part, répondre à un souci de clarté des usagers suite à la diffusion l'an dernier sur le site de la Confédération d'autres périmètres protégés. Nous avons retravaillé le tout et uniformisé le panneautage. Nous souhaitons d'autre part sensibiliser le public à ce sujet à la veille de l'hiver.

Des panneaux de sensibilisation existent déjà. Quels effets?

Globalement positifs. Les gens respectent la signalisation, notamment aux abords des domaines skiables. Notre volonté est d'abord de cibler des zones très sensibles.

Randonneur, je procède comment?

Avant de partir, vous allez sur le site internet du canton, vous définissez votre itinéraire en fonction de ces zones, vous imprimez votre carte et vous faites une belle prome-





Buffets - Vins - Musique - Ambiance. réservations et informations: 027 346 34 97 www.restaurantgrec.ch